



No de résolution
ou annotation

46^E SÉANCE

Procès-verbal de la séance du conseil d'administration du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois, tenue le mardi 18 mars 2026, à 19 h, au centre administratif, situé au 799, boulevard Forest, à Val-d'Or, sous la présidence de monsieur Francis Murphy.

À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M. Francis Murphy, membre du conseil d'administration
M. Rafik Bourennani, membre du conseil d'administration
M^{me} Chantal Croteau, membre du conseil d'administration
M^{me} Karine Gaudet, membre du conseil d'administration
M^{me} Sandra Godmer, membre du conseil d'administration
M. Sylvain Houle, membre du conseil d'administration
M^{me} Caroline Lapointe, membre du conseil d'administration
M^{me} Geneviève Larche, membre du conseil d'administration
M. Anthony Rouillard, membre du conseil d'administration
M. Maurice Veillet, membre du conseil d'administration

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Jean-François Pressé, directeur général
M^{me} Claudie Brière, directrice, Service des ressources financières
M. Mathieu Ouellet, participant sans droit de vote
M^{me} Nathalie Legault, secrétaire générale

SONT ABSENTS :

M^{me} Émilie Dumas, membre du conseil d'administration
M. Éric Lunam, membre du conseil d'administration
M. Adel Trabelsi, membre du conseil d'administration

INVITÉS :

M^{me} Catherine Labelle, protectrice régionale de l'élève
M^{me} Josée Ferron, directrice, Service des ressources humaines
M. Pierre Gareau, directeur, Service des ressources informatiques
M^{me} Manon Lanthier, directrice, Service des ressources éducatives
M^{me} Caroline Neveu, coordonnatrice en communications
M. Luc Thiboutot, directeur, Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport

VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Francis Murphy, président, constate le quorum et ouvre la séance à 19 h.

Il souligne la présence de M^{me} Catherine Labelle, protectrice régionale de l'élève, qui présentera son rapport d'activités.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration adopte le projet d'ordre du jour de la présente rencontre :

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Déclaration des conflits d'intérêts



No de résolution
ou annotation

46^E SÉANCE

4. **Rapport annuel d'activités 2024-2025 de la protectrice régionale de l'élève**
5. **Présentation publique du rapport annuel 2024-2025**
6. **Questions du public**
7. **Ordre du jour de consentement**
 - 7.1. Adoption - Procès-verbal de la séance du 16 décembre 2025
 - 7.2. Adoption - Procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 février 2026
 - 7.3. Attestation de conformité
 - 7.4. Reddition de compte de la direction générale
 - 7.5. Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie
8. **Points en lien avec la mission**
 - 8.1. Rapport de la direction générale
 - 8.2. Suivi - Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)
 - 8.3. Présentation – Évolution de la clientèle 2025-2030
 - 8.4. Adoption- Calendrier scolaire de la formation professionnelle 2026-2027
 - 8.5. Adoption - Calendrier scolaire de la formation générale des adultes 2026-2027
9. **Rapport des comités et décisions/suivis afférents**
 - 9.1. **Comité des ressources humaines**
 - 9.1.1. Rapport de la présidence du comité
 - 9.1.2. Adoption - Modification au calendrier scolaire pour du temps de concertation
 - 9.2. **Comité de vérification**
 - 9.2.1. Rapport de la présidence du comité
 - 9.2.2. Adoption – Nomination de l'auditeur externe
 - 9.3. **Comité de gouvernance et d'éthique**
 - 9.3.1. Rapport de la présidence du comité
 - 9.3.2. Adoption – Politique concernant les dons, commandites et campagnes de financement
 - 9.4. **Comité des ressources matérielles et informatiques**
 - 9.4.1. Rapport de la présidence du comité
 - 9.4.2. Adoption – Demande d'autorisation pour l'acquisition du 799, 1^{ère} Avenue
 - 9.4.3. Adoption – Autorisation de déposer un projet dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air
 - 9.4.3.1. Projet – Complexe sportif Le Tremplin
 - 9.4.3.2. Projet – Terrains de pickelball
 - 9.4.4. Adoption – Régularisation des titres – Centre L'Horizon
10. **Autres points de décision**
11. **Points de discussion et d'information**
12. **Questions diverses**
13. **Levée de la séance**

DÉCLARATION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucun conflit d'intérêt n'est déclaré par les membres du conseil d'administration.

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2024-2025 (PROTECTRICE RÉGIONALE DE L'ÉLÈVE)

Mme Catherine Labelle, protectrice régionale de l'élève, présente son rapport d'activités 2024-2025 et demeure disponible pour répondre aux questions des membres du conseil.

PRÉSENTATION PUBLIQUE DU RAPPORT ANNUEL 2024-2025

Mme Caroline Neveu, coordonnatrice aux communications, présente le rapport annuel 2024-2025.



No de résolution
ou annotation

46^E SÉANCE

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question n'est adressée au conseil d'administration.

ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT

Les dossiers inscrits à l'ordre du jour de consentement concernent les affaires courantes. Les administrateurs sont invités à les traiter en bloc, sans présentation, discussion ou délibération. Avant le vote, un administrateur peut demander qu'un sujet soit retiré de l'ordre du jour de consentement pour qu'il soit traité séparément et qu'il fasse l'objet des délibérations requises.

CA_028-25-26

Procès-verbal de la séance du 16 décembre 2025

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 16 décembre 2025 soit adopté et de dispenser la secrétaire générale d'en faire la lecture.

Adoptée

CA_029-25-26

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 février 2026

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 10 février 2026 soit adopté et de dispenser la secrétaire générale d'en faire la lecture.

Adoptée

Attestation de conformité

La directrice générale adjointe dépose une attestation de conformité confirmant que le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois respecte ses obligations légales.

Reddition de compte de la direction générale

Le directeur général dépose la reddition de compte des décisions prises en application du Règlement concernant la délégation des fonctions et pouvoirs du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois.

Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie

Aucun nouveau formulaire n'est déposé.



No de résolution
ou annotation

46^E SÉANCE

POINTS EN LIEN AVEC LA MISSION

Rapport de la direction générale

Mme Claudie Brière, directrice générale adjointe, présente le rapport d'activités de la direction générale.

Elle souligne la situation particulière vécue la veille car une fermeture de nos établissements est très rare à notre Centre de services scolaire. Elle informe les membres du conseil du processus de décision qui a conduit à cette décision.

En lien avec l'enjeu 1, elle souligne la tenue de la formation du 2 février, offerte au personnel enseignant. La conférence de Mme Nancy Audet en début de journée a été suivie d'ateliers de travail en équipe-école. Nous avons eu des retours très positifs sur la formule.

En parallèle, un salon des organismes était présent et nous avons procédé au lancement du le Répertoire des organismes et services jeunesse 2026 réalisé en collaboration avec le RLP Jeunesse Vallée-de-l'Or.

Le 13 février dernier, une rencontre régionale regroupant les directions de services et des directions de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes des centres de services scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Baie-James a été tenue pour pousser plus loin la réflexion en cours sur la mutualisation. Nous étions accompagnés par une conseillère d'expérience pour nous guider dans nos travaux et avons retenu un projet de mutualisation sur la gestion des risques psychosociaux (ressources humaines).

Pour les activités en lien avec l'enjeu 2, la tournée des services dans les établissements se poursuit. Cette présentation dans nos milieux permet de faire valoir l'aspect humain des services.

Nous soulignons aussi l'accompagnement offert par M. Steve Bissonnette, conférencier de notre journée de formation centralisée de l'an dernier sur la gestion des comportements, accompagne certains milieux.

Relativement à l'enjeu 3, des représentants du Centre de services scolaire ont participé aux récentes activités de la Chambre de commerce de Val-d'Or, particulière le dîner-conférence de M. Serge Allard, maire de Val-d'Or et le 5 à 7 de dévoilement des finalistes du Gala de l'entreprise.

Le Centre de services scolaire a aussi participé à la Semaine d'actions contre le racisme.

Suivi - plan d'engagement vers la réussite (pevr)

La 2^e étape est terminée et nous procédons à l'analyse des résultats. Des précisions pourront être présentées lors de la prochaine séance.

La période des sondages annuels aux élèves, membres du personnel et parents est aussi en cours.

No de résolution
ou annotation

46^E SÉANCE

Présentation – Évolution de la clientèle 2025-2030

Mme Manon Lanthier, directrice, Service des ressources éducatives, présente l'évolution de la clientèle pour 2025-2030. Nous entrevoyons des enjeux en termes d'espaces et recrutement de personnel qualifié pour faire face à l'augmentation de clientèle prévue.

CA_030-25-26

CALENDRIER SCOLAIRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE 2026-2027

CONSIDÉRANT que les articles 238 et 252 de la Loi sur l'instruction publique stipulent que le centre de services scolaire établit le calendrier scolaire des écoles et des centres en tenant compte de ce qui est prévu aux régimes pédagogiques applicables;

CONSIDÉRANT les projets de calendriers scolaires 2026-2027 proposés par le secteur de la formation professionnelle;

CONSIDÉRANT que les projets respectent le *Régime pédagogique de la formation professionnelle*;

CONSIDÉRANT que les consultations nécessaires ont été effectuées;

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

D'ADOPTER les calendriers scolaires 2026-2027 de la formation professionnelle, tels que proposés.

Adoptée

CA_031-25-26

CALENDRIER SCOLAIRE DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES 2026-2027

CONSIDÉRANT que les articles 238 et 252 de la Loi sur l'instruction publique stipulent que le centre de services scolaire établit le calendrier scolaire des écoles et des centres en tenant compte de ce qui est prévu aux régimes pédagogiques applicables;

CONSIDÉRANT le projet de calendrier scolaire 2026-2027 de la formation générale des adultes proposé;

CONSIDÉRANT que le projet de calendrier respecte le *Régime pédagogique de la formation générale des adultes*;

CONSIDÉRANT que les consultations requises ont été effectuées;

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

D'ADOPTER le calendrier scolaire 2026-2027 de la formation générale aux adultes tel que proposé.

Adoptée



No de résolution
ou annotation

46^E SÉANCE

RAPPORT DES COMITÉS ET DÉCISIONS/SUIVIS AFFÉRENTS

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Rapport de la présidence du comité

M. Antony Rouillard, président, présente les sujets abordés lors de la rencontre du comité du 10 mars. Il confirme notamment que l'affichage du nouveau poste de direction générale adjointe a été effectuée et que les entrevues vont se dérouler prochainement.

CA_032-25-26

Modification au calendrier scolaire pour du temps de concertation

CONSIDÉRANT les demandes de modifications au calendrier scolaire reçues :

Écoles	Nombre de journées de concertation demandées
École Saint-Philippe	4 journées
École Sainte-Lucie	4 journées
École institutionnelle Chanoine-Delisle	4 journées
Polyvalente Le Carrefour	4 journées
École alternative Papillon-d'Or	8 demi-journées

CONSIDÉRANT que chaque demande de modification est appuyée d'une résolution du conseil d'établissement et que les consultations requises ont été effectuées;

CONSIDÉRANT que chaque projet déposé respecte le temps d'enseignement prévu aux régimes pédagogiques des secteurs jeunes et adultes;

CONSIDÉRANT que le temps de concertation est un levier important pour la réussite des élèves.

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

QUE chaque demande de modification soit acceptée telle que proposée, à la condition que la direction d'établissement s'assure :

- QUE le temps de concertation amène des changements et des améliorations de pratiques pédagogiques et accroît l'engagement de l'élève dans ses apprentissages;
- QUE le temps de concertation se réalise en équipe-cycle ou en équipe-école/centre par la mise en place de services ou de pratiques pour soutenir et favoriser la réussite des élèves;
- QUE l'établissement propose des solutions aux parents afin d'assurer une bonne conciliation école-famille;
- QUE l'équipe-école ou l'équipe-centre s'engage à développer une pratique de reddition de comptes de ces journées au conseil d'établissement et à la direction générale.

Adoptée

No de résolution
ou annotation

46^E SÉANCE

COMITÉ DE VÉRIFICATION

Rapport de la présidence du comité

Mme Sandra Godmer informe le conseil des sujets abordés lors du comité de vérification du 19 février. Lors de la rencontre, Mme Brière a notamment présenté le budget révisé et expliqué les écarts observés avec notre budget original. Elle a aussi présenté le nouvel outil de suivi budgétaire mis en place par le ministère.

CA_033-25-26

Nomination de l'auditeur externe

CONSIDÉRANT l'obligation découlant de l'article 284 de la Loi sur l'instruction publique de nommer un auditeur externe;

CONSIDÉRANT le résultat de la démarche de demande de prix effectuée par le Service des ressources financières;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de vérification.

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

QUE les services de la firme MNP soient retenus pour l'année financière 2025-2026.

Adoptée

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Rapport de la présidence du comité

Mme Geneviève Larche informe les membres du conseil des sujets qui ont retenus l'attention du comité le 25 février dernier.

Elle confirme que le questionnaire d'évaluation du fonctionnement des séances du conseil sera envoyé dans les prochains jours. Elle rappelle aussi que le processus de désignation des membres du conseil pour les mandats débutant le 1er juillet sera lancé dans les prochaines semaines.

CA_034-25-26

Modification à la Politique concernant les dons, commandites et campagnes de financement

CONSIDÉRANT la Politique concernant les dons, commandites et campagnes de financement du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de modifier l'article 7.3 de ladite Politique afin d'améliorer l'efficacité de l'approbation des dons en biens mobiliers;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de gouvernance et d'éthique.



No de résolution
ou annotation

46^E SÉANCE

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

DE fixer la valeur maximale des dons en bien mobilier pouvant être approuvés par le directeur général à 25 000 \$ et la valeur minimale des dons pouvant être approuvés le conseil d'administration à 25 001 \$.

Adoptée

COMITÉ DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET INFORMATIQUE

Rapport de la présidence du comité

M. Sylvain Houle présente les sujets abordés lors de la rencontre tenue le 27 février. Des suivis ont été effectués dans plusieurs dossiers notamment par M. Gareau du Service des ressources informatiques. M. Thiboutot a informé le comité de l'état de la situation pour l'entretien ménager dans certains de nos bâtiments et des travaux d'aménagement des nouvelles classes.

CA_035-25-26

Autorisation – Démarches visant l'acquisition d'un immeuble situé au 799, 1^{ère} avenue, Val-d'Or

CONSIDÉRANT les discussions préliminaires tenues entre des représentants du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois et de la Commission scolaire Western Québec;

CONSIDÉRANT que l'immeuble situé au 799, 1^{ère} Avenue, propriété de la CSWQ est vacant;

CONSIDÉRANT les besoins d'espaces exprimés par le CSSOB;

CONSIDÉRANT l'intention du CSSOB d'acquérir l'immeuble et d'effectuer les travaux requis afin d'aménager des espaces additionnels;

CONSIDÉRANT l'article 272 de la Loi sur l'instruction publique qui précise qu'un centre de services scolaire ne peut acquérir un immeuble, consentir un démembrement du droit de propriété ou hypothéquer ou démolir ses immeubles sans l'autorisation du ministre;

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

D'AUTORISER la direction générale de négocier une entente avec la Commission scolaire Western Québec précisant les conditions de cession ou d'acquisition de l'immeuble situé au 799, 1^{ère} Avenue, Val-d'Or;

D'AUTORISER la direction générale à effectuer les demandes d'autorisation nécessaires au ministre de l'Éducation afin d'obtenir l'autorisation prévue à la Loi.

Adoptée



No de résolution
ou annotation

46^E SÉANCE

CA_036-25-26

Autorisation – Présentation d'un projet dans le cadre du programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air

CONSIDÉRANT les discussions tenues entre le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois et la Ville de Malartic concernant l'aménagement d'un complexe sportif;

CONSIDÉRANT la recommandation positive du comité des ressources matérielles et informatiques.

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

D'AUTORISER la présentation du projet de Complexe sportif Le Tremplin au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air;

DE CONFIRMER l'engagement du CSSOB à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer tout dépassement de coûts généré par les travaux et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce de la ministre;

DE DÉSIGNER M. Jean-François Pressé, directeur général, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

Adoptée

CA_037-25-26

Autorisation – Présentation d'un projet dans le cadre du programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air

CONSIDÉRANT les discussions tenues entre le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois et la Ville de Val-d'Or concernant l'aménagement de terrains de pickleball extérieurs;

CONSIDÉRANT que le terrain où seront aménagés les terrains de pickleball appartient au CSSOB;

CONSIDÉRANT que des terrains de tennis sont déjà aménagés sur ce lot et que la Ville de Val-d'Or et le CSSOB partagent cette infrastructure;

CONSIDÉRANT la recommandation positive du comité des ressources matérielles et informatiques.

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

DE confirmer l'autorisation du CSSOB accordé à la Ville de Val-d'Or de réaliser le projet sur son terrain;

DE CONFIRMER l'engagement du CSSOB à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer tout dépassement de coûts généré par les travaux et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce de la ministre;

DE DÉSIGNER M. Jean-François Pressé, directeur général, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

Adoptée



No de résolution
ou annotation

46^E SÉANCE

CA_038-25-26

Régularisation des titres sur de l'ancienne école Queen Elizabeth

CONSIDÉRANT l'état de situation présenté au conseil concernant les vices de titre de l'ancienne école Queen Elizabeth;

CONSIDÉRANT qu'il est essentiel de voir à la correction des titres;

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

D'ACCORDER le mandat à des professionnels pour procéder aux démarches nécessaires dans le but de régulariser la situation;

D'AUTORISER la direction générale à faire les représentations pour et au nom du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois et signer tout document visant à donner effet aux présentes.

Adoptée

AUTRES POINTS DE DÉCISION

Aucun sujet n'est inscrit à ce point.

POINTS DE DISCUSSION ET D'INFORMATION

Aucun sujet n'est inscrit à ce point.

QUESTIONS DIVERSES

Aucun sujet n'est inscrit à ce point.

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 20.

M. Francis Murphy
Membre du conseil d'administration

Mme Nathalie Legault
Secrétaire générale